

Source :

http://monteregieweb.com/main+fr+01_300+Se_relayer_pour_contrer_la_différence.html?JournalID=10&ArticleID=714087



De gauche à droite: la dentiste Mylene Bernatchez, l'hygiéniste dentaire Josée Paul et le dentiste André Pepin de la Clinique dentaire de Contrecoeur.

Se relayer pour contrer la différence

La Clinique dentaire de Contrecoeur organise une course de rabaska à relais pour les jeunes le samedi 6 août, entre 13 heures et 15 heures, dans le cadre des Évènements Diable au cœur de Contrecoeur. Cette course rassemblera des adolescents provenant des Maisons des jeunes de même que des adolescents atteints d'une déficience ou d'un handicap.

Les instigateurs de l'évènement, André Pépin, propriétaire de la *Clinique dentaire* de Contrecoeur, et sa fille Camille Pépin, organisent cette course afin de permettre à des jeunes qui ont moins de ressources de participer à un évènement sportif, et ce, en toute sécurité. «Je veux dire à une personne aveugle que oui, elle peut faire du sport», explique M. Pépin. Étant tous deux sportifs, M. Pépin et sa fille sont sensibles à la situation que vivent ces jeunes.

«On trouve ça dommage que certains jeunes ne fassent pas autant de sport», soutient Camille Pépin. Les organisateurs précisent toutefois que cette course est pour tous les jeunes et que l'activité vise essentiellement à promouvoir l'activité physique et un mode de vie sain, tout en profitant d'un de nos plus grands attraits touristiques, le fleuve. «En fait, je dis aux gens que c'est pour tout le monde. Je n'aime pas associer les gens à leur différence», ajoute André Pépin.

Pour l'occasion, M. Pépin a rassemblé une vingtaine d'adolescents des Maisons des jeunes de Sorel-Tracy, Contrecoeur, Saint-Roch-de-Richelieu et Verchères, des jeunes du groupe Panda, jeunes atteints du trouble déficitaire de l'attention ou de l'hyperactivité (TDAH), des pagayeurs atteints d'une déficience intellectuelle et des demi-voyants et non-voyant provenant de Montréal. Selon M. Pépin, la plus grande difficulté a été de convaincre les parents que l'activité était adéquate et sécuritaire pour leur enfant. «J'ai eu à convaincre les parents pour la sécurité de leur enfant. La garde côtière sera sur place et les participants seront avec un accompagnateur. Tout est parfaitement sécuritaire.»

Ces pagayeurs effectueront un relais avec des employés des quatre entreprises qui fournissent la location des canots dont la *Clinique dentaire* de Contrecoeur, la *COOP Santé* de Contrecoeur, l'entreprise *Gémica* et *ArcelorMittal*. «La course de rabaska réunira 160 personnes sur l'eau», soutient M. Pépin. Ce dernier prévoit d'ailleurs organiser une seconde édition l'année prochaine et projette de doubler le nombre de participants.